

**FOOT A 11
DES JEUNES
RÉUNION
RESPONSABLES
U16**

*Merci de couper vos micros pour une meilleure qualité
d'image et d'écoute 😊*

HEUREUX DE VOUS RETROUVER MEME EN VISIO !

*Si vous avez une question durant la réunion, vous
pouvez utiliser le chat pour une réponse rapide
ou l'on y reviendra à la fin 😊*

OUVERTURE ET PROGRAMME

Informations diverses

Fonctionnement de la saison

Points règlements

Infos PPF (Sélection - Détection)

Infos DAP (Développement et animation des pratiques : Arbitrage des Jeunes par les Jeunes,...)

Infos FORMATION

Questions diverses

Merci Théo et Bienvenue Marie !



GAETAN TEXIER

Plan de Performance
Fédéral
Foot en Milieu Scolaire
Label Jeunes

gtexier@foot35.fff.fr



MATHIEU BLOUIN

Formations des
Educateurs
Foot à 11 des Jeunes

mblouin@foot35.fff.fr



MERCI !



YOHAN MARDELE

Foot A Effectif Réduit
(U6 à U13)
Foot à l'école

ymardele@foot35.fff.fr



MARIE HERY

Foot Féminin
PEF
Foot Loisir
Foot Diversifié
Label Féminin

mhery@foot35.fff.fr

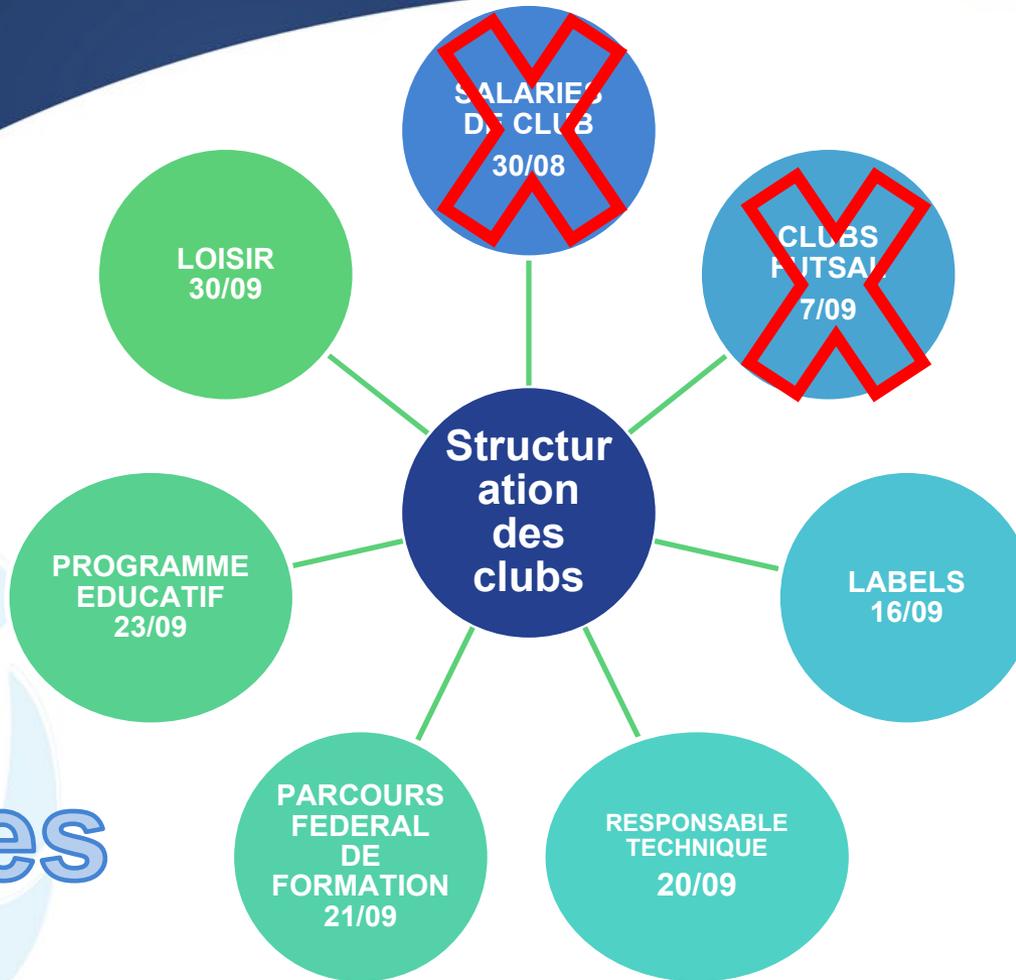


Réunions d'informations



A chacun
son temps
d'informations !

45
minutes

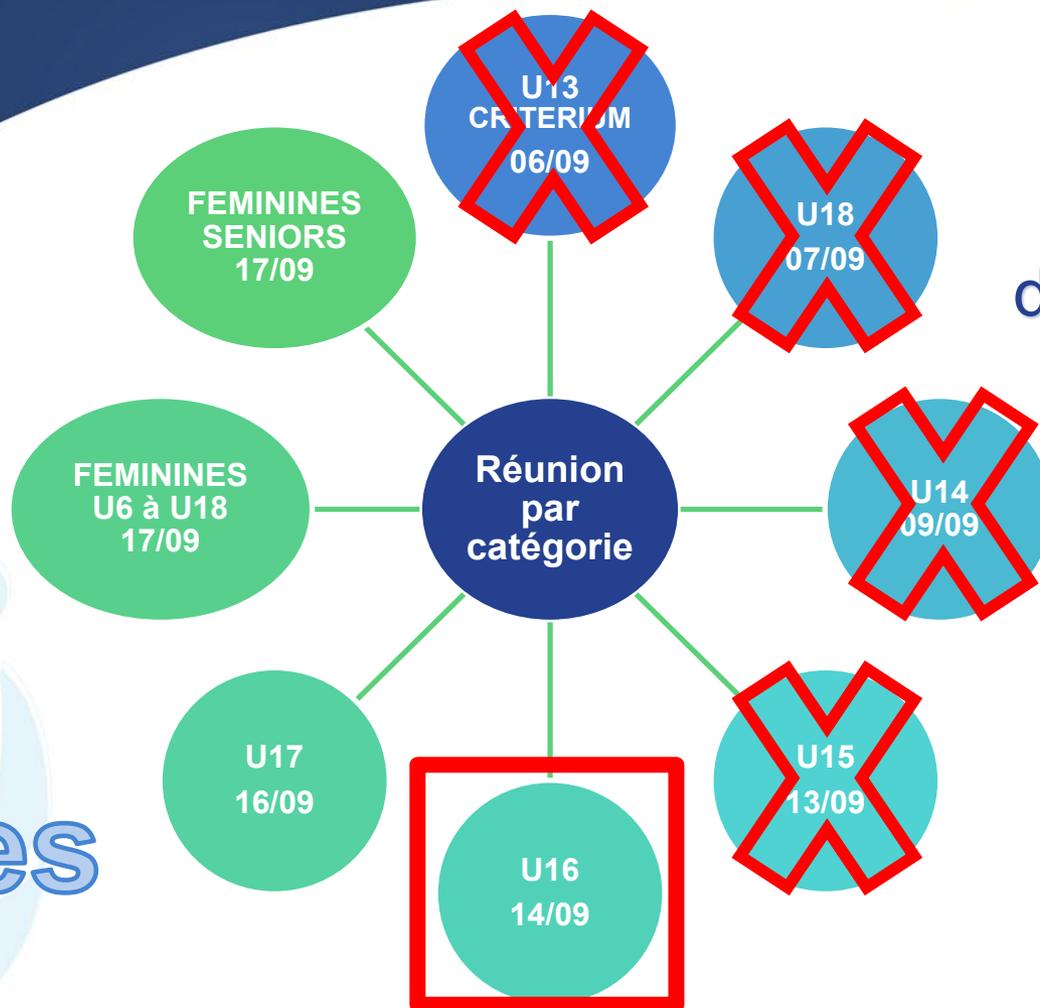


Inscription en ligne (Questionnaire - Google doc)

Réunions d'informations



A chacun son temps d'informations !



45 minutes

Inscription en ligne (Questionnaire - Google doc)

Structuration du club = Référencement FootClubs !

1 catégorie = 1 responsable

Suivi club

Label

Relation
D35-club

Critère de
brassage

The screenshot shows the 'Footclubs' web interface. The 'Organisation' menu is open, listing various club management options. A red box highlights the 'Titre' (Title) dropdown menu, which contains the following roles: RESIDENT (Bureau), VICE PRESIDENT, SECRETAIRE GENERAL (Bureau), RESORIER (Bureau), CORRESPONDANT, REFERENT COVID, REFERENT ARBITRE, RESPONSABLE TECHNIQUE ECOLE DE FOOT (U6 - U11), J6 - U7 - RESPONSABLE TECHNIQUE CATEGORIE, SENIORS - EDUCATEUR D'EQUIPE, SENIORS - DIRIGEANT D'EQUIPE, and SENIORS VETERANS - DIRIGEANT D'EQUIPE.

1 équipe = 1 responsable

A ce jour, 32 responsables U16 référencés !

LE PASS SANITAIRE C'EST QUOI?

- Une attestation de vaccination complet
 - Test PCR ou antigénique de moins de 72h
 - Test RT-PCR POSITIF Plus de 11j et moins 6 mois
 - Certificat de contre-indication à la vaccination
 - Autotest validé par un professionnel de santé de – 72h
- Pour ces 5 possibilités C'est le QR code qui atteste de la validité du Pass

Le contrôle du « Pass sanitaire » se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par Référent covid ou Membre équipe covid du Club recevant

Port du Masque

Les collectivités locales ou autorités préfectorales en fonction de la situation sanitaire locale peuvent être amenées à imposer le port du masque.

Les Animations

Toutes les animations avant match – mi temps et Apres match sont a proscrire

Les Protocoles avant match sont interdits

Les acteurs de la rencontre (Arbitres – Dirigeants – Joueurs)

Toutes les personnes acteurs de la rencontre (Joueurs – dirigeants - Accompagnateurs – éducateurs – Arbitres bénévoles ou officiels - délégués - doivent impérativement être en possession du Pass sanitaire valide.

Toutes personnes inscrites sur la FMI doivent posséder un pass sanitaire valide
Pas de pass = Je ne joue pas

Les spectateurs

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

Buvettes – Restauration

Les buvettes sont autorisées sous réserve respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des Hotels, cafés, restaurants (HCR)

Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous

- 1- A partir de **4 nouveaux** cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants,
(en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs)
- 2 - L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Coupe de France aucun report autorisé . L'équipe est sortie de la compétition

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels

A compter du 1/10, pas de pass = pas de jeu

FONCTIONNEMENT DE LA SAISON

Foot à 11 des jeunes U16

DIVISIONS ET NOMBRE DE GROUPES PAR PÉRIODE / CATÉGORIE

		P1 = Septembre - Décembre			P2 = Janvier - Mai		
		U14	U15	U16	U17	U18	U19
National	P1	X	X	X	U17 NAT	X	U19 NAT
	P2						
Ligue	P1	X	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R1 R2 R2	R1 R2 R2
	P2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2
Districts	P1	Brassages Départementaux	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	Groupes Dép. ou inter-Dép.
	P2	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	

** : 2 à 3 niveaux maximum par catégorie

* : 1 ou 2 groupes de D1 maximum

Suite aux 2 dernières saisons... ADAPTATION en DISTRICT :

Sept -
Décembre

- Brassage 1 (3 journées)
- Brassage 2 (5 journées)
- Futsal

Janvier -
Juin

- Championnat (9 journées)
- Coupe (Elimination directe)
- Finales FUTSAL

ETAT DES LIEUX U16

48 engagements en District

19 en N1

21 en N2

8 en N3

11 équipes au niveau LIGUE

3 en R1

8 en R2

2 équipes accéderont en LIGUE à la fin des brassages

Création Pyramide

Impondérable (2 montées en Ligue)

Prise en compte desideratas

Ajustement

Critères de brassage

CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

En cas de déficit d'équipe en N1 et/ou N2 suite aux desideratas des clubs

Intégration des équipes N3 et/ou N2 classées selon les critères au niveau supérieur



En cas de N1 et N2 complets

Pas de recours aux critères



En cas de N1 et/ou N2 excédentaires suite aux desideratas des clubs

Rétrogradation des équipes en surplus suite aux critères

Associatif

- Niveau de label jeunes
- Elite / club pro = 4 points
- Excellence = 3 points
- Espoir = 2 points
- Autodiagnostic = 1 point

Sportif

- Nombre de licenciés U16 (au 01/09) :
- + de 20 = 3 points
- + de 15 = 2 points
- + de 10 = 1 point
- Nombre d'équipes engagés U15 N-1 :
- 3 équipes ou + = 3 points
- 2 équipes = 2 points
- 1 équipe = 1 point

Educatif

- Engagement au PEF = 2 points, Candidat au PEF = 1 point
- Actions PEF N-1 club (fiche actions envoyés au District) :
- + de 4 actions = 3 points
- Entre 2 et 4 actions = 2 points
- 1 action = 1 point

Encadrement

- Evaluation sur encadrant déclaré dans footclubs pour la saison N; Si déclaré = 1 point
- Educateur BMF ou + = 4 points
- Educateur diplômé CFF3 = 3 points
- Educateur attesté CFF3 = 2 points
- Educateur attesté module U17-U19 = 1 point

CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

Si niveau excédentaire ou déficitaire suite aux desideratas des clubs

Promotion ou Rétrogradation des équipes en surplus suite au classement en fonction aux critères

CRITERES PRIORITAIRES

ELIGIBILITE => au moins 16 licenciés sur
U15-U16 au 1/09/21

NUMERO d'équipe (priorité équipe 1
sur équipe 2)

En cas d'équipe à égalité sur critères prioritaires

Note sur 20

Comparaison de chaque critère dans l'ordre
suivant : ASSOCIATIF, puis SPORTIF, puis
EDUCATIF, puis ENCADREMENT

Comparaison Nombre de licenciés
U16 année N

BRASSAGE U16 N1

N° club	CLUB	EQUIPE
590630	GJ NOYAL BRECE ACIGNE	Gj Noyal Brece Acign 21
553709	GJ BREAL - CHAVAGNE	Gj Breal Chavagne 21
551569	GJ BOCAGE FOUGERAIS	Gj Bocage Fougerais 21
548919	F. C. TINTENIAC ST DOMINEUC	Tinteniac St Do Fc 21
515678	U. S. GREGORIENNE FOOTBALL 35	St Gregoire Us 21
512552	O.C. MONTAUBAN DE BRETAGNE	Montauban Oc 21
502368	U.S. JANZE	Janze Us 21
581779	GJ LA VAUNOISE	Gj La Vaunoise 21
522248	C.S. BETTON	Betton Cs 21
560226	GJ LAILLE BOURGBARRE PONT PEAN	Gj Lail. Bourg. Pean 21
582417	GJ DU SEMNON FOOT	Gj Semnon Foot 21
526690	VITREENNE F.C.	Vitreenne Fc 21
519975	AS CHANTEPIE	Chantepie As 1
513422	U.S. SAINT GILLES	St Gilles Us 21
510485	ASSOCIATION SPORTIVE DE RETIERS-COESMES	Retiers Coesmes As 21
547473	AV.S. VIGNOC HEDE GUIPEL	Vignoc Hed Guip As 21

BRASSAGE U16 N3

N° club	CLUB	EQUIPE
546204	CERC PAUL BERT GAYEULLES	Ren Cpb Gayeulles 21
521382	U.S. NOYAL CHATILLON	Chatillon Noyal Us 21
501887	A.S. ROMILLE	Romille As 21
522248	C.S. BETTON	Betton Cs 22
500036	A.S. JACQUES CARTIER ST MALO	St Malo Asjc 21
517838	U.S. VERN S/SEICHE	Vern / Seiche Us 21
501918	U.S. LIFFRE	Liffre Us 22
517837	F.C. GUICHEN	Guichen Fc 22
521382	U.S. NOYAL CHATILLON	Chatillon Noyal Us 22
581369	F. C. BAULON LASSY	Baulon Lassy Fc 21
550964	U. S. ST MEEN ST ONEN	St Meen St Onen Us 21
500029	A.S. CHEMINOTS RENNAIS	Ren Cheminots Ascr 21
547473	AV.S. VIGNOC HEDE GUIPEL	Vignoc Hed Guip As 22
544764	F.C. BRUZ	Bruz Fc 22
517837	F.C. GUICHEN	Guichen Fc 23
581779	GJ LA VAUNOISE	Gj La Vaunoise 22

BRASSAGE U16 N2

N° club	CLUB	EQUIPE
563586	GJ COTE EMERAUDE DINARD PLEURTUIT	Gj Dinard Pleurtuit 21
560176	FOOTBALL CLUB HERMITAGE CHAPELLE CINTRE	Hermitage Chap Cintr 21
502455	J. COMBOURGEOISE COMBOURG	Combourg J. 21
551320	ESPERANCE DE RENNES F. C.	Ren Esperance 21
509754	U.S. GUIGNEN	Guignen Us 21
590326	U. S. BEL AIR BOURG DES COMPTES	Bel Air Bdc Crevi 21
502362	U.S. CHATEAUGIRON	Chateaugiron Us 21
518121	JEANNE D'ARC PIPRIAC	Pipriac Ja 21
518124	SP.C. LE RHEU	Le Rheu Sc 21
581243	F.C. LA CHAPELLE MONTGERMONT	La Chapelle Montg Fc 21
500036	A.S. JACQUES CARTIER ST MALO	St Malo Asjc 21
590476	GJ DES PORTES DE BRETAGNE	Gj Plessis Argentre 21
550127	U.S. ST MARC LE BLANC ST OUEN DES ALLEUX	St Marc St Ouen 21
581235	GJ CORBIERE FOOT	Gj Corbiere Foot 21
560224	GJ COGLAIS ST ETIENNE ST BRICE/ST GERMAIN MONTOURS	Gj Du Coglais 21
518465	O.C. CESSONNAIS F.	Cesson Oc 21

3 équipes désirant N1 rétrogradées en N2

8 équipes désirant N2 rétrogradées en N3



Foot à 11 des jeunes U16

PYRAMIDE (48)

48 Equipes

Phase 1 brassage
(SEPT / OCT)

Phase 2 brassage
(NOV / DEC)

Chpt U16
Janv à Mai

U16 Bras N1
4 Groupes de 4
16 équipes

U16 Bras Ph2 N1
2 Groupes de 6
12 équipes

U16 R2 –
2 équipes

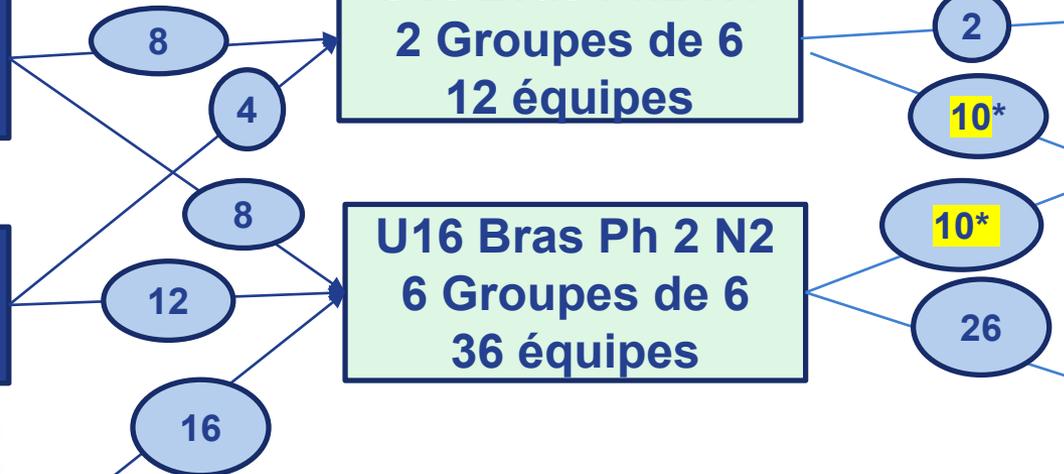
U16 Bras N2
4 Groupes de 4
16 équipes

U16 Bras Ph 2 N2
6 Groupes de 6
36 équipes

U16 D1 –
2 gr de 10

U16 Bras N3
4 Groupes de 3/4
16 équipes

U16 D2 –
3 gr de 8 à
10



ATTENTION :

- CLASSEMENT influe sur groupe phase 2
- Bonus Coupe pour vainqueur de groupe N3 phase 1

10* = Nombre ajusté en fonction des descentes de Ligue

BRASSAGE 1 à BRASSAGE 2 niveau 1 (EXEMPLE)

Phase 1

Groupes géographiques

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}

Phase 2

ATTENTION :
Pas de critères géographiques ; Pas même équipe entre B1 et B2

Groupe A	Groupe B
1 ^{er}	1 ^{er}
1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}
2 ^{ème}	2 ^{ème}
1 ^{er} N2	1 ^{er} N2
1 ^{er} N2	1 ^{er} N2

Les 3^{ème} et 4^{ème} intègrent le N2 pour la phase 2



RECAPITULATIF brassage 1 vers brassage 2

NIVEAU	GROUPES	VERS N1	VERS N2	VERS N3
N1	4 X 4 équipes	<u>8</u> 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque groupe	<u>8</u> 3 ^{ème} et 4 ^{ème} de chaque groupe	<u>0</u>
N2	4 X 4 équipes	<u>4</u> 1 ^{er} de chaque groupe	<u>12</u> 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque groupe	<u>0</u> Le 4 ^{ème} de chaque groupe
N3	4 X 4 équipes	<u>0</u>	<u>16</u> Toutes les équipes	<u>0</u>

RECAPITULATIF brassage 2 vers championnat

NIVEAU	GROUPES	VERS R2	VERS D1	VERS D2
N1	2 X 6 équipes	<u>2</u> Les 1 ^{er} de chaque groupe	<u>10</u> 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} de chaque groupe Attention ajustement descente LIGUE	<u>0</u>
N2	6 X 6 équipes	<u>0</u>	<u>10</u> 1 ^{er} de chaque groupe + 4 meilleurs 2 ^{ème} Attention ajustement descente LIGUE	<u>26</u> Les 2 moins bons 2 ^{ème} + 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} de chaque groupe

Brassage 1

- 3 journées
- 25/09; 2/10; 16/10;

Brassage 2

- 5 journées
- 13/11; 20/11; 27/11; 4/12; 11/12

Championnat

- 9 journées
- 29/01; 26/02; 05/03; 19/03; 26/03; 02/04; 23/04; 14/05; 21/05

Coupe

- Phase à élimination directe
- 15/01; 22/01; 12/03; 9/04; 30/04; 11/06

COUPE

COUPE DISTRICT A 11 U16

- TOUTES LES EQUIPES DEMARRANT EN LIGUE EN SEPTEMBRE PARTICIPENT A LA COUPE DE BRETAGNE
- TOUTES LES EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT DE DISTRICT EN SEPTEMBRE PARTICIPENT A LA COUPE DE DISTRICT excepté les ACCEDANTS EN LIGUE
- LES EQUIPES QUI DESCENDENT DE LIGUE EN DISTRICT A LA FIN DE LA PHASE 1 (EN DECEMBRE) NE SONT PAS REINTEGREES EN COUPE DE DISTRICT
- LA COUPE DEMARRE EN 2^{ème} partie de saison (15/01)
 - PHASE A ELIMINATION DIRECTE (*pas de prolongation et 5 TAB en cas d'égalité*)
 - TOUR D'AJUSTEMENT le 15/01
 - **Les vainqueurs de groupe N3 BRASSAGE 1 sont exemptés du tour d'ajustement**

COUPE FUTSAL U18

- TOUTES LES EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT LIGUE OU DISTRICT PEUVENT S'INSCRIRE EN COUPE FUTSAL U18 **à condition d'AVOIR UNE SALLE A DISPOSITION**
- **OUVERT AUX LICENCIES U16-U17-U18**
- **COUPE en MATCH SEC :**
 - Tour qualificatif 1 = 30 octobre 2021
 - Tour qualificatif 2 = 18 décembre 2021
 - Tour qualificatif 3 = 05 février 2022
- **FINALE DEPARTEMENTALE A 4 EQUIPES:**
 - 19 février 2022
- **FINALITE REGIONALE A 4 EQUIPES:**
 - 9 avril 2022 => Demi-finale
 - 23 avril => Finale
- ✓ INSCRIPTIONS FUTSAL JEUNES via google doc jusqu'au 30/09

RAPPELS REGLEMENTS

RAPPELS REGLEMENTS DISTRICT

COMPOSITION DES EQUIPES U16:

- U14 G et F sans limite
- U15 G et F sans limite
- U16 G sans limite

- 14 joueurs
- 4 mutés maximum
- dont 2 hors période maximum
- Règle du remplaçant-remplacé (= moulinette)

Durée des matchs

- **2 x 45 minutes**

SI MATCH NON JOUE AUX DATES DE FIN DE PHASE, PAS D'ATTRIBUTION DE POINTS => forfait pour les 2 équipes = -1 point

RAPPELS REGLEMENTS DISTRICT

- IMPOSSIBILITE D'AVOIR 2 EQUIPES DE LA MEME ENTITE AU MEME NIVEAU *excepté en D2 (= dernière division)*
- IMPOSSIBILITE D'AVOIR 2 EQUIPES DE LA MEME ENTITE AU NIVEAU REGIONAL
- SI UNE EQUIPE NE PEUT ACCEDER, ON PREND L'EQUIPE JUSTE EN DESSOUS, SI CELLE-CI NE PEUT EGALEMENT PAS ACCEDER, ON REPECHE UNE EQUIPE DE LA DIVISION SUPERIEURE

- IMPOSSIBILITE D'AVOIR 2 POUR DEPARTAGER 2 EQUIPES ou PLUSIEURS EQUIPES (MEME GROUPE) :

- PRIORITE EQUIPE 1 SUR EQUIPE 2
- CLASSEMENT PARTICULIER AUX POINTS (Match entre-elles)
- GOAL AVERAGE PARTICULIER
- GOAL AVERAGE GENERAL
- MEILLEURE ATTAQUE
- PLUS DE VICTOIRE
- MOINS DE DEFAITES
- MOINS D'EXCLUSION
- MOINS D'AVERTISSEMENT

- POUR DEPARTAGER 2 EQUIPES ou PLUSIEURS EQUIPES (GROUPE DIFFERENTS) :

- PRIORITE EQUIPE 1 SUR EQUIPE 2
- NOMBRE DE POINTS (au prorata des matchs joués)
- NOMBRE DE MATCHS DE SUSPENSION (au prorata des matchs joués)
- NOMBRE D'EDUCATEURS LICENCIES
- NOMBRE DE LICENCIES JEUNES DE U6 à U19 INCLUS

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL Catégorie U16

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL DETECTION U16G

U16 G

DES RASSEMBLEMENTS PONCTUELS
VERS LES SELECTIONS REGIONALES

35

-Mercredi
08/09/21
+
observations

R°

-2ème
semaine
vacances
octobre
-1ère
semaine
vacances
noël

Interligues

-2ème
semaine
vacances
février

DETECTION U16 uniquement sur invitation !

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL DETECTION U15G

U15 G

DES RASSEMBLEMENTS PONCTUELS
VERS LES SELECTIONS REGIONALES

-Mercredi
08/09/21

+

35

observations

R°

-1^{ère}
semaine
vacances
octobre

-1^{ère}

semaine
vacances
février

Interligues

-1^{ère}
semaine
vacances
avril (Elite)

-2^{ème}

semaine
vacances
avril (Avenir)

DETECTION U15 uniquement sur invitation !

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL FUTSAL U15 a U18 G

U15 à U18 Futsal

DES RASSEMBLEMENTS PONCTUELS
VERS LES SELECTIONS REGIONALES

35

-Mercredi
13/10/21 et
10/11/21
(U15 et U16)

-Mercredi
20/10/21 et
10/11/21
(U17 et U18)

R°

-Stage R°
21 et
22/12/21

-Stage R°
2^{ème} semaine
des vacances
de février

Interligues

4/06/22

Concours Pôle
France Futsal
6-8 mai 2022

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL CONCOURS D'ENTREE

VERS LES STRUCTURES D'EXCELLENCE

PEFA Pontivy (lycée, 2007, 2006, voir
2005 G et F)

Tour 1 Garçons 11/03/22 et 25/03/22
(journée complète)

Tour 2 Garçons 07/04/22 et 08/04/22
(journée complète)

Tour 1 Filles 17/03/22 et Tour 2 Filles 04/04/22
(journée complète)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

« Avant d'être un entraîneur, je suis un éducateur »

VIVRE LES RÔLES,...
CHANGER LE REGARD,...
MODIFIER LES COMPORTEMENTS



Arbitrage en U12 et U13 => OBLIGATION FFF

Arbitrage de U14 à U19 => PRECONISATION

« Utiliser le football comme vecteur de respect et de tolérance »

Arbitrage des jeunes

P
PLAISIR

R
RESPECT

Ê
ENGAGEMENT

T
TOLÉRANCE

S
SOLIDARITÉ

Au minimum
50% je joue



U15
U16

100%
Acteur et
concerné

Au maximum
25% j'arbitre



En moyenne
25% j'observe

SYNTHESE

OBLIGATOIRE EN D1, D2 DE DISTRICT ainsi QU'EN COUPE A PARTIR DE SEPTEMBRE:

- Poursuivre le travail fait en U13
- Possibilité de tutorat
- Maximum 23 minutes pour un jeune à la touche / match
- Seule une équipe présentant 11 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche
- **Saisie du dirigeant licencié sur FMI comme arbitre assistant**

La réussite de cette initiative éducative dépendra uniquement de la volonté et de la mentalité des Accompagnateurs !

FORMATION DES EDUCATEURS

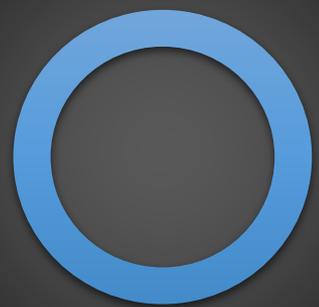
Bilan Etude Encadrement 2020-21

CATEGORIE	NOMBRE	FEMINISATION	AGE MOYEN	FORMES	DT CATEGORIE	LICENCES NON CORRESPONDANTES	NON LICENCIES
<u>U7</u>	166	5%	41	48%	25%	42%	7%
<u>U9</u>	166	3%	39	45%	35%	44%	8%
<u>U11</u>	384	2%	36	35%	27%	46%	15%
<u>U13</u>	327	2%	35	47%	24%	43%	10%
<u>U14</u>	66	3%	31	74%	58%	27%	1%
<u>U15</u>	116	1%	33	65%	38%	35%	4%
<u>U16</u>	49	0%	33	61%	32%	29%	4%
<u>U17</u>	84	0%	35	54%	28%	29%	7%
<u>U18</u>	50	0%	39	72%	56%	20%	2%

MERCI AUX CLUBS, A ALRIC ET COLIN !

U16 – Etude sur l'encadrement 2020-2021

Part homme/Femme

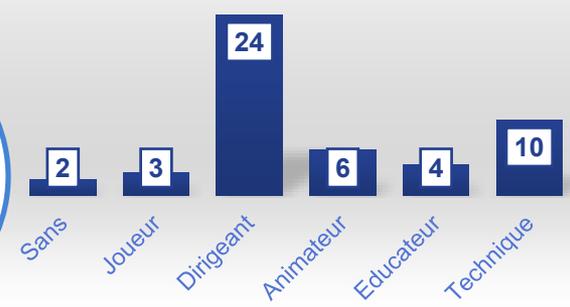


■ % homme ■ % Femme

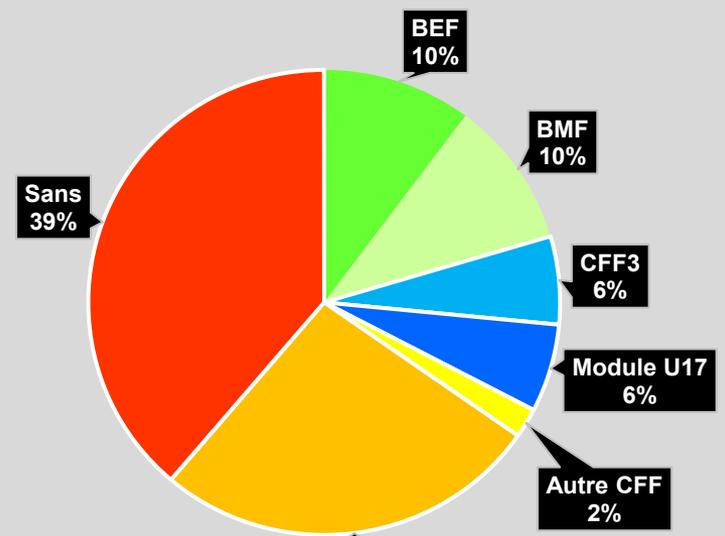
49 encadrants
Aucune femme !
Age moyen = 33 ans

49 encadrants
29% des licences ne correspondent pas à la fonction ou à la formation !!!
2 encadrants sans licence !

LICENCE ENCDREMENT U16



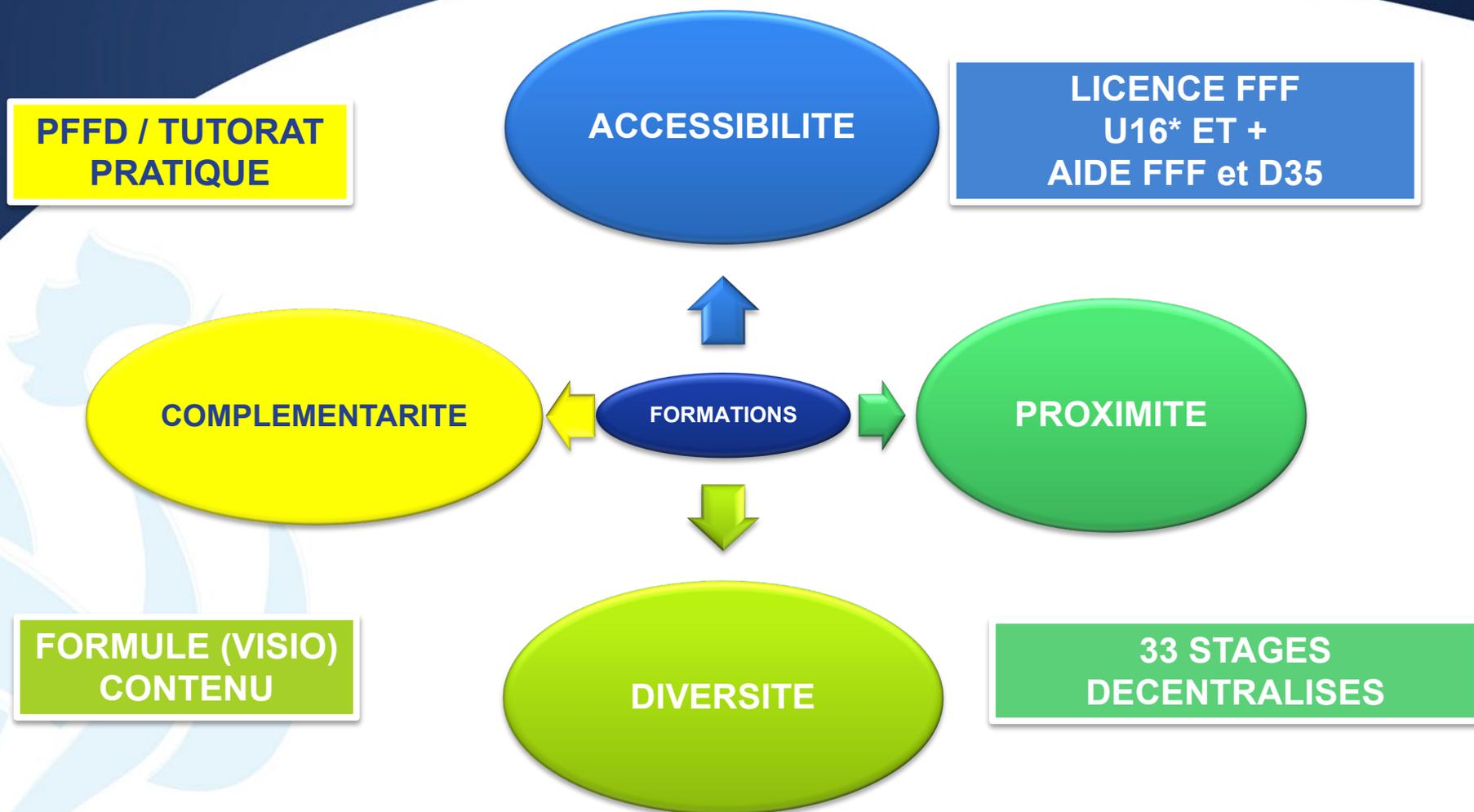
FORMATION ENCADREMENT U16



■ BEF ■ BMF ■ CFF3 ■ Module U17 ■ Autre CFF ■ Module ■ Sans

49 encadrants
61% avec une formation fédérale !
32 % formation en lien avec catégorie U16
20 % de TFP



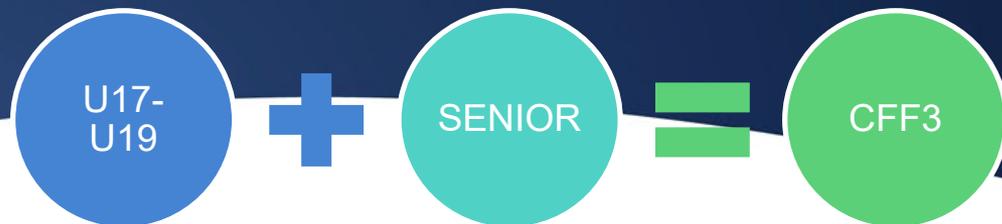


UN REVE...

Une équipe = un éducateur !

L'offre de Formation CFF3

ATTENTION : PLACES LIMITEES



U17-U19
Discontinu
(4 x 4
heures)

- 15/17 janvier **Partie**
- 28/29 janvier **VISIO**

SENIOR
Discontinu
(4 x 4
heures)

- 26/28 février **Partie**
- 4/5 mars **VISIO**

STATUT DES EDUCATEURS U16 EQUIPE EN LIGUE R2 = CFF3

STATUT DES EDUCATEURS U16 EQUIPE EN LIGUE R1 = BMF

Et si vos joueurs/joueuses se formaient ?

Des intérêts pour le jeune, l'éducateur et le club

Une valorisation en fin de saison -
Visio d'info le
21/09/21



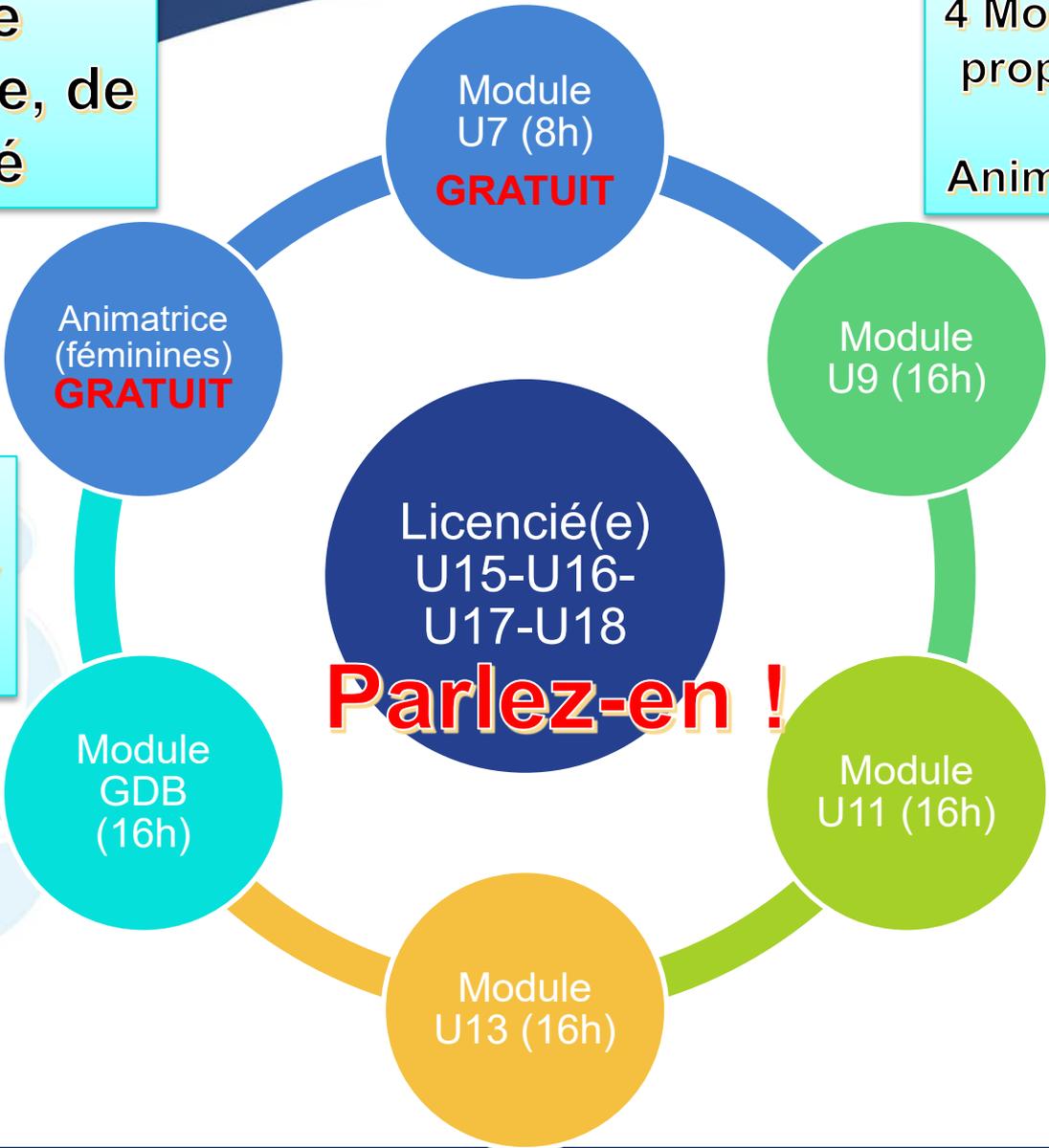
Parlez-en !

Et si vos joueurs/joueuses se formaient ?

Une offre
décentralisée, de
proximité

4 Modules en priorité à
proposer + GDB pour
spécialiste +
Animatrice (féminines)

N'empêche
pas de jouer
le samedi...



Seulement 2
Modules
accessibles
pour les U15 :
Module U9 et
Module U11

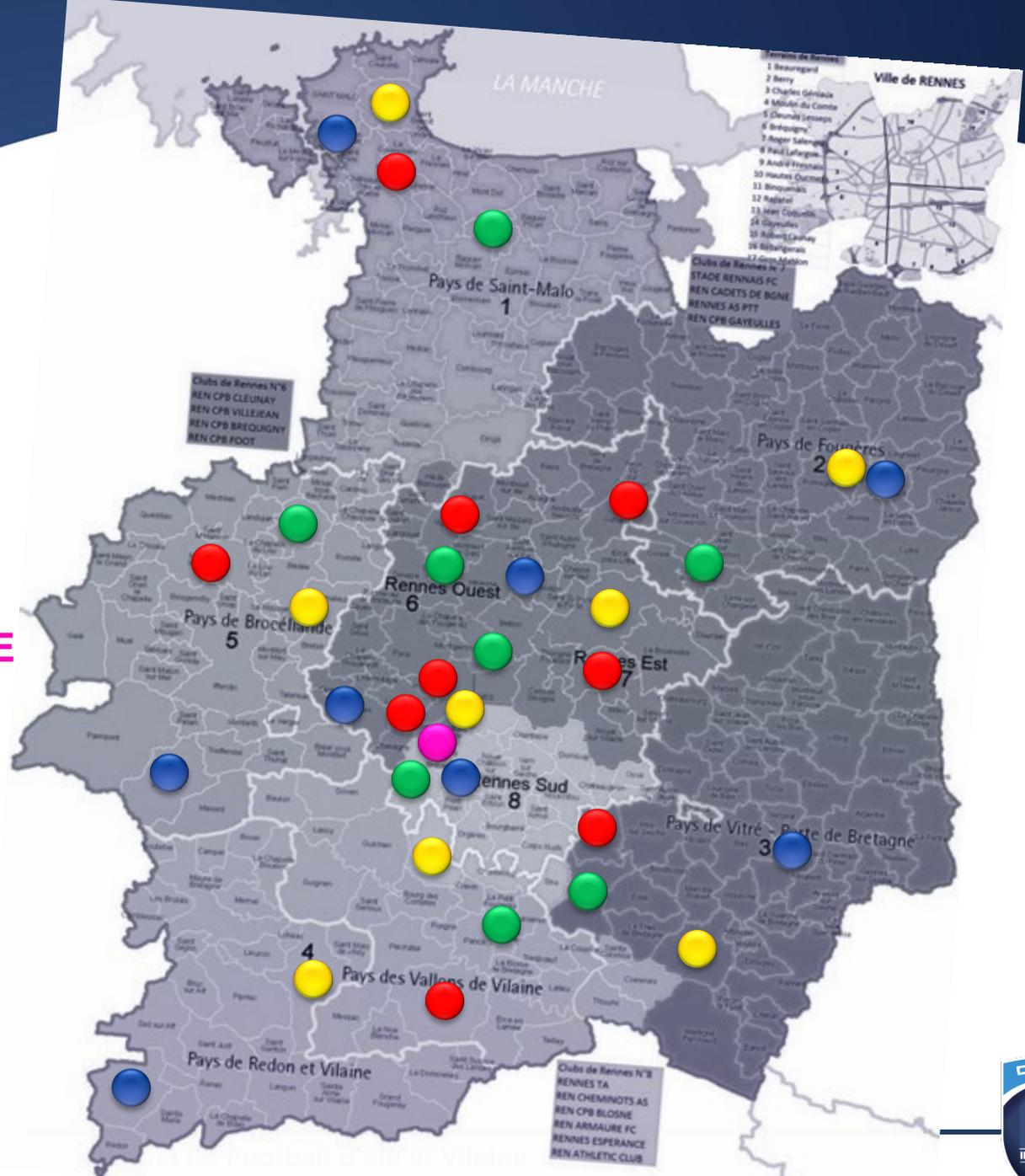
LES FORMATIONS

Modules décentralisés



- MODULES U7**
- MODULES U9**
- MODULES U11**
- MODULES U13**
- MODULES ANIMATRICE**

**Calendrier et
Inscriptions en
ligne !**





**Merci de votre présence.
Au nom de la Commission
des Jeunes, nous vous
souhaitons une bonne
saison !**